

Zeitschrift:	Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses
Herausgeber:	Schweizerisches Landesmuseum
Band:	4 (1880-1883)
Heft:	15-3
Artikel:	Les sépultures burgondes de Fétigny
Autor:	Grangier, L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-155501

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Sépultures burgondes de Fétigny.

Il est hors de doute que presque toute la partie cultivable de notre pays a été occupée par les Romains, et si l'on n'y trouve guères de vestiges de villes et de villages proprement dits, il y en a d'autant plus d'établissements isolés. Bien des traces de villas romaines ont été signalées en différents temps, et spécialement sur les riants coteaux qui dominent nos lacs et nos rivières; non moins nombreux sont les vestiges de vigies ou autres postes de sûreté encore visibles à l'entrée des vallées et le long des voies romaines reconnues comme telles jusqu'à ce jour.

Parmi ces voies romaines, il en est une qui entrait, à partir de Minodunum (Moudon), dans la plaine de la Broye, et se dirigeait, presque en droite ligne jusqu'à Paterniacum (Payerne), par Lucens, Villeneuve, Granges et Fétigny. C'est à ce dernier endroit que je vais consacrer quelques lignes.

Fétigny est un village fribourgeois de 317 habitants situé à une demi-lieue de Payerne, et dans une charmante position sur la rive gauche de la Broye. On y a signalé depuis longtemps de nombreux débris romains — ossements, tuiles, poterie, etc. — trouvés dans les environs et jusqu'au centre même du village. Mais on y a fait tout récemment une découverte bien plus importante, et d'autant plus intéressante qu'elle se rapporte, non plus aux Romains, dont on a déjà tant parlé, mais à une peuplade qui les a suivis de près dans nos parages et dont l'histoire est loin d'être aussi connue: je veux parler des Burgondes.

Si, à partir des dernières maisons de Fétigny, vous vous avancez en droite ligne vers le midi, dans la direction de Granges-sous-Trey (Vaud), vous traversez immédiatement la voie romaine que j'ai mentionnée, et, à deux cents mètres de là, vous vous trouvez sur un plateau graveleux appelé la *Rappetta*, qui domine la Broye. Cet endroit était déjà connu pour les débris romains dont le sol est encore jonché. On y a trouvé à plusieurs reprises des monnaies, et il n'y a pas longtemps que la charrue y a mis à découvert les fondements d'une tour romaine, de nombreux fragments de grosse poterie et deux meules de moulin parfaitement caractérisées.

Eh bien, c'est sur ce même plateau, au milieu d'un champ appartenant à la commune de Fétigny, que deux cultivateurs de ce village viennent de faire l'intéressante découverte qui me fournit le sujet de cette communication. Malheureusement je n'ai pas eu l'avantage d'assister aux fouilles, qui ont été conduites d'une manière assez intelligente, je dois le dire, mais si mystérieuse que je n'en ai eu connaissance qu'après coup. Je me suis aussitôt rendu à Fétigny, j'ai examiné les objets qui ont été recueillis et j'ai obtenu d'un des explorateurs, et sur les lieux mêmes, les renseignements les plus précis. Je n'ai pas tardé à me convaincre que j'étais en présence d'un cimetière burgonde et que les squelettes découverts appartenaient à des guerriers de cette antique peuplade, bien que les crânes, dont bon nombre ont été conservés, semblent indiquer différentes races.

On reconnaît généralement le Burgonde à son couteau pointu à un seul tranchant, à son coutelas ou scramasax en fer, à sa plaque de ceinturon en bronze ou en fer à riche damasquinure d'argent, à ses objets de parure en bronze, en argent, quelquefois en or, ornés de verroterie. Toutes ces circonstances existent dans le cas actuel. En outre, chez les Burgondes, comme chez les Romains et les Alemani parmi lesquels le christianisme

a pénétré, les sépultures ne sont plus des tumulus, mais déjà de véritables cimetières; et les cimetières burgondes se trouvent le plus souvent — et c'est ici le cas — sur des éminences naturelles, situées à proximité de ruines ou de voies romaines.

Dans le cimetière burgonde de Fétigny, la place occupée par les cadavres affecte la forme d'un immense triangle isocèle d'une surface d'environ 447 m. \square , dont les deux côtés égaux, de 30 m. chacun, forment un angle obtus du côté du nord, c'est-à-dire de Fétigny; tandis que le côté opposé, d'une longueur de 40 m., domine la Broye au midi. Je doute fort que cette forme triangulaire ait été choisie à dessein, le triangle n'étant plus alors, comme à l'époque celtique, un symbole sacré. Quoi qu'il en soit, tous les cadavres, inhumés côte à côte sur plusieurs rangs, occupaient l'intérieur de ce triangle, tandis qu'une trentaine, disséminés tout autour, ne dépassaient guère les trois lignes dont il est formé. A en juger par le mode d'inhumation, les premiers paraissent avoir été de simples guerriers; les seconds, les chefs de ces braves. Voici quelques détails à l'appui de cette idée.

Tous les squelettes, au nombre de 180, étaient placés dans la direction de l'Ouest à l'Est, c'est-à-dire regardant le levant, et sans aucune trace de dalles ni de sépulcres taillés; mais tous, bien qu'enterrés côte à côte, étaient entourés de cailloux oblongs fichés dans terre les uns contre les autres. A la tête et aux pieds se trouvaient deux gros cailloux superposés. Les corps avaient été recouverts de chaux. La profondeur moyenne des tombes était de 1 m. environ, mais plus considérable à certaines places où l'on trouva jusqu'à trois squelettes les uns sur les autres, le squelette supérieur étant seul entouré de cailloux: il eût été intéressant de comparer ces différents sujets. Presque tous les squelettes avaient les mains posées au-dessous de la poitrine; deux ou trois seulement avaient les bras étendus le long des côtés.

Voici maintenant ce qui, selon toute évidence, distingue les chefs de cette petite troupe. Les cailloux qui entouraient leurs corps en guise de cercueils étaient généralement de plus grandes dimensions; et l'un — le chef principal, paraît-il, à en juger du moins par sa longue épée le long du flanc gauche et la richesse de sa parure — avait, fiché au-dessus de la tête, au lieu de cailloux, une grande tuile romaine à rebords dont le haut se termine en pignon, les deux coins ayant été, sans doute intentionnellement, brisés: cette tuile a été conservée.

Tous les chefs, puisque j'ose les appeler ainsi, portaient au doigt un anneau ouvert formé d'une mince lamelle de bronze d'environ 1 cm. de largeur, et à la ceinture de grandes plaques de ceinturon en bronze (Pl. XXI, Fig. 1) ou en fer (Fig. 2), celles-ci mesurant environ 19 cm. de longueur sur 9 de largeur et ornées de damasquinures d'argent avec dessins à entrelacs (Fig. 3). Les clous à tête ronde placés aux coins de la plaque se trouvent recourbés au-dessous en forme d'anneaux qui servaient à la fixer à la ceinture. Quelques-unes de ces plaques en fer se font remarquer par l'éclat de l'argent qui les entoure, malgré l'épaisse couche de rouille dont elles sont recouvertes; d'autres par leur grandeur et l'élégance de leurs torsades et de leurs entrelacs; d'autres encore par une croix gravée au milieu (Fig. 4), le seul symbole chrétien trouvé dans ces sépultures; enfin toutes sont remarquables par leur grande variété.

Quelques chefs seulement avaient au côté gauche le scramasax burgonde (Fig. 5) dont j'ai déjà parlé et d'autres objets de parure; entre autres, au cou, une agrafe (?) en bronze (Fig. 6) de 1 à $\frac{1}{2}$ cm. d'épaisseur, recouverte d'une mince plaque d'or pur,

fixée par une sorte de ciment et enrichie de dessins et de verroterie : de vrais chefs-d'œuvre d'orfèvrerie.

Il est à remarquer que tous les squelettes portant un anneau — et c'est le premier objet qu'on apercevait — avaient encore une arme, ou un ceinturon, ou quelque objet de parure, et même les trois réunis ; tandis que les squelettes régulièrement rangés dans le triangle ne portaient aucune espèce d'arme ni d'ornement quelconque. Chose remarquable encore : un des cadavres avait pour toute distinction une peignette en bronze (Fig. 7) placée sur le front.

Tous ces objets, au nombre de cent environ, comprennent une douzaine de crânes bien conservés, en tous points très-différents les uns des autres ; une longue épée, trois scamasax, quelques couteaux, une vingtaine de plaques et de boucles en fer damasquiné de différentes formes ; autant d'anneaux ; une belle plaque en bronze (Fig. 1) ; trois agrafes plaquées en or (Fig. 6), et un certain nombre de menus objets de parure, tels que chaînes, fibules, épingles, perles de collier, etc. Je regrette vivement de ne pouvoir donner dès à présent des dessins exacts de toutes ces richesses archéologiques ; mais je me réserve de le faire dès qu'elles seront devenues propriété du Musée cantonal, c'est-à-dire dès que la Direction aura heureusement clos les négociations entamées avec les possesseurs de ces précieux objets. En attendant, je ferai remarquer qu'ils ont une grande analogie, souvent une ressemblance parfaite, avec les objets de l'époque alemanique décrits par M. Meyer de Knonau dans le 18^e volume des »Mittheilungen« de la Société des antiquaires de Zurich, *les Monuments allemaniques en Suisse*, Pl. I et II, et dans le 19^e volume, Pl. I², ainsi qu'avec les objets trouvés en 1838 dans les tombes du Bel-Air, près de Lausanne, et savamment décrits par M. Troyon dans le premier volume de la même publication, Pl. III, IV, et V.

Sans doute, je pourrai avec le temps, un examen plus attentif, quelque découverte ultérieure peut-être, compléter les détails que je viens de donner ; mais il est deux points sur lesquels je ne saurais me prononcer : A quelle époque exacte remontent les sépultures de Fétigny ? — au 4^e, au 5^e siècle ? Sous les coups de quels guerriers ont succombé ceux qui sont depuis tant de siècles ensevelis dans cette terre jadis si peu hospitalière ? — est-ce aux Romains, est-ce aux Helvètes, est-ce peut-être aux Alemani qu'ils ont eu affaire ? . . . autant de questions dont j'abandonne la solution à des hommes plus experts et plus habiles que moi à lire dans le passé.

Fribourg, Mai 1882.

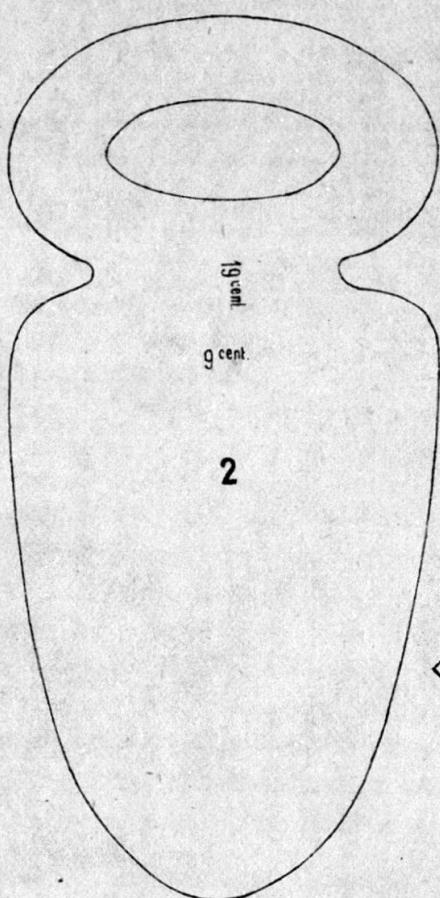
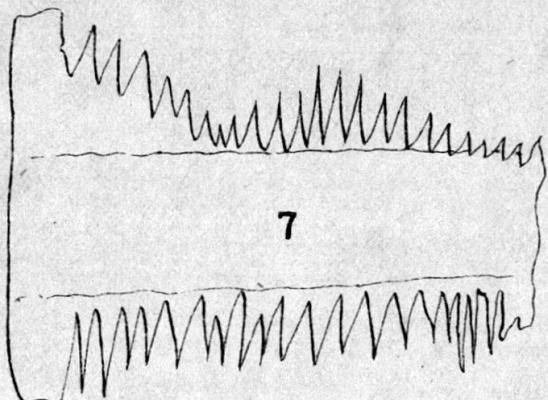
L. GRANGIER, prof.

91.

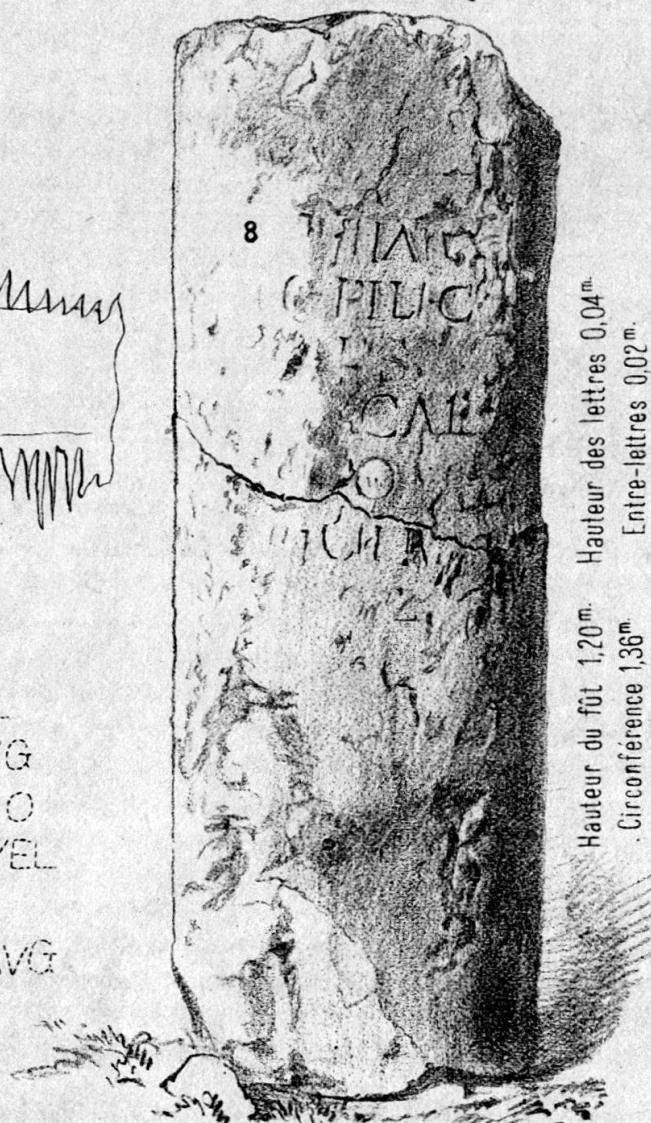
Wandgemälde in der italienischen Schweiz. Neue Funde.

(Schluss.)

Neue Wandgemälde sind seit dem Herbste 1880 auch in der Kirche *S. Antonio Abbate* in *Morcote* zum Vorschein gekommen. Sie schmücken die Ostseite des südlichen Kreuzarmes und die Schlusswand des Chores. Dort sieht man im Schildbogen ein Rundmedaillon mit der Halbfigur Gott Vaters. Ein weissbärtiger Greis, hält er die Rechte segnend erhoben und die Linke auf ein offenes Buch gestützt, auf dem in Minuskeln die Worte stehen : ego sum lux mundi via veritas et vita pri. et nouis. Ein Streifen, der die Lünette von der unteren Wandfläche trennt, enthält die Inschrift : nicolaus notarius

Fig. 1-6: $\frac{1}{2}$ d. nat. Grösse

IMP. CAES. C. VIBIO
 TREBONIANO·GAL
 LOPIO·FILICI·AVG
 ET IMP. CAES. C. VIBIO
 AFINIO·GALLO·VEL
 DVMNIANO·VOLVS
 SIANO·PIO·FILICI·AVG
 COSS. P.P.
 COL. EQ. . . .



Hauteur du fût 1,20 m.
 Hauteur des lettres 0,04 m.
 Circonference 1,36 m.
 Entre-lettres 0,02 m.